



ENVIRONNEMENT DES 35m

--- Tracé limite

LEGENDE DES RESEAUX

- Réseau eau pluviales toiture - EPV
- Réseau eau pluviales voirie - EPV
- Réseau eau usées - EU
- Réseau et fourneaux Télécoms - TEL
- Réseau défense incendie et sprinkler - AB
- Réseau alimentation eau potable - AEP
- Réseau gaz - Gaz
- Réseau électrique haute tension - HT
- Réseau électrique basse tension - BT
- Réseau courant faible - CF

LEGENDE DES COMPOSANTS DES RESEAUX

- enrochement bitréjet
- poutre incendie
- séparateur à hydrocarbures
- pompe de relevage
- disconnecteur
- différents types de regards
- regard de comptage
- poste de dérivation gaz
- fourneau Télécom
- vanne barrage motorisée caserne, détection fuite et incendie

Autres symboles :

- Aire de mise en station des moyens aériens (SOA) Dimensions 7m x 10m Perle maximum 10% Stationnement interfil Force de portance (SOA) - 120kN/Vesée)
- Aire de stationnement des engins (SOA) Dimensions 4m x 8m Perle comprise entre 2% et 7% Stationnement interfil Force de portance (SOA) - 120kN/Vesée)

Propriété intellectuelle.
L'architecte n'est pas responsable de la propriété intellectuelle des plans ou de la conception de l'ouvrage. Il est responsable de la conception et de la réalisation de l'ouvrage. Il est responsable de la conception et de la réalisation de l'ouvrage. Il est responsable de la conception et de la réalisation de l'ouvrage.

Responsabilité de l'architecte.
L'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage a choisie de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme soumis de concertation préalable, permis de construire, permis d'aménager. Le maître d'ouvrage s'engage à assurer la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en fera.

Dossier d'appel d'offres et marchés de travaux.
Les documents plans et coupes sont établis dans le cadre de l'appel d'offres ou marchés de travaux. Le maître d'ouvrage s'engage à assurer la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en fera.

ESLETTES 2
Construction Plateforme Logistique
ARGAN
ZAC POLEN 2 76710 ESLETTES



Demandeur : ARGAN		Architecte : A26	
21, RUE BEFFROY 92200 NEUILLY SUR SEINE T: 01 47 49 00 00		A26 165 bis, RUE DE VAUGRARD 75015 PARIS T: 09 70 75 52 80	
Paysagiste : B27		BET Thermique : B27	
827 165, rue de Vougrard 75015 PARIS Tel. +33 (0)9 70 07 70 90		827 165, rue de Vougrard 75015 PARIS Tel. +33 (0)9 70 07 70 90	

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN D'ENSEMBLE, RAYON 35m

ECHELLE : 1 : 500 DATE : 27/03/2024 FORMAT : A0 ICPE 02
1905 - DPC - A26 - ARC - ENT - PLN - TN -